

CRÉER SON PROJET D'ENTREPRISE



**Tout public de créateur
ayant un projet
partiellement défini,**



**12 heures en
moyenne en
distanciel
incluant la
charge totale
de travail**



**700 € net de taxes
(possibilité de prise en
charge selon votre statut)**

PRE-REQUIS

Cette certification est destinée à tout public de créateur ayant un projet partiellement défini, souhaitant créer et approfondir ses compétences dans les domaines juridique, comptable, social, fiscal, commercial et managérial dans une démarche RSE.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Procéder à une analyse de marché
- Choisir le statut juridique de son entreprise
- Adopter une démarche éthique et éco-responsable dans son projet
- Mettre en place une organisation interne et un suivi administratif et comptable
- Déterminer la faisabilité et la viabilité de son projet
- Identifier les processus liés à la déclaration d'immatriculation
- Procéder aux déclarations sociales et fiscales obligatoires

CONTENU DE LA FORMATION

1-Procéder à une analyse de marché

- Le positionnement Produit
- La clientèle cible
- Le ou les canaux de distribution
- L'environnement concurrentiel

Cette formation vous intéresse ? Contactez votre CMA



[ARTISANAT.FR](https://www.artisanat.fr)

3006

Service & appel
gratuits



Chambres
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**

2- Choisir le statut juridique de son entreprise

- La détermination de son statut en fonction de son projet et de sa situation personnelle
- La connaissance des principaux statuts existants
- Les incidences fiscales, sociales et financières entre les différents statuts

3- Adopter une démarche éthique et écoresponsable dans son projet

- L'accessibilité
- L'accueil du public en situation de handicap
- La gestion des déchets
- L'économie d'énergie
- La mobilité
- La démarche RSE

4- Mettre en place une organisation interne et un suivi administratif et comptable

- Le pilotage opérationnel avec les collaborateurs et partenaires mobilisés
- Le reporting de l'activité

5- Déterminer la faisabilité et la viabilité de son projet

- L'exploitation du plan de financement et du compte de résultat
- L'estimation du chiffre d'affaires et les charges prévisionnelles
- La gestion de la trésorerie

6- Identifier les processus liés à la déclaration d'immatriculation

- Les procédures
- Les difficultés
- Les experts internes et externes mobilisables

7- Procéder aux déclarations sociales et obligatoires

- Les procédures
- Les difficultés
- Les experts internes et externes mobilisables

Cette formation vous intéresse ? Contactez votre CMA



ARTISANAT.FR

3006

Service & appel
gratuits

MÉTHODE MOBILISÉE ET MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Inscription permanente auprès de votre CMA, accessible pour une durée de 30 jours, que vous pouvez suivre à votre rythme
- Formation pratique avec de nombreuses études de cas et exemples concrets
- Formation accessible 24h/24 à distance via la plateforme www.eformation.artisanat.fr
- Tutorat assuré à distance par un référent CMA à chaque candidat via la messagerie de la plateforme sous un délai de réponse de 2 jours ouvrés. En cas de besoin, une assistance technique et fonctionnelle est disponible par e-mail.
- Evaluation finale par une étude de cas écrite reposant sur des mises en situation professionnelle ou simulation

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Rapprochez-vous de votre CMA

ACCESSIBILITÉ

Pour les personnes en situation de handicap, contactez le référent handicap de votre CMA

CERTIFICATION

Formation certifiante et éligible au CPF.



La formation donne lieu à une certification de CMA France.

La certification est délivrée lorsque le candidat a obtenu 4 compétences acquises et 3 partiellement acquises du référentiel de certification.

Cette formation vous intéresse ? Contactez votre CMA



➤ ARTISANAT.FR

3006 Service & appel gratuits